



RÉAC PEMP

RÉACTUALISATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNES

PUBLIC VISÉ

Conducteurs de nacelle dits expérimentés déjà détenteur d'une attestation de formation à la conduite en sécurité des Plates-Formes Élévatrices Mobile de Personnes de 5 ans ou plus, à réactualiser

PRÉ REQUIS

- Aptitude médicale pour la conduite en Hauteur
- Être âgé de 18 ans minimum

DURÉE

Nous consulter

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nous consulter

LIEU

Dans nos centres de formation ou dans vos locaux

ÉQUIPEMENTS STAGIAIRES

Prévoir des chaussures de sécurité ou bottes de chantier, casque, harnais de sécurité avec jugulaire et gants

OBJECTIF

- Maintenir et actualiser ses connaissances afin de :
- Respecter ses limites de compétence
- Appliquer les consignes de conduite et de sécurité
- Effectuer les vérifications et l'entretien d'usage en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées
- Effectuer en début de poste l'examen d'adaptation et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées.
- Mettre en œuvre la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements de travail variés

Moyens pédagogiques

- Démonstration
- Apprentissage et mise en application
- Livret remis aux stagiaires

Contexte réglementaire

- Recommandation R. 386 de la CNAMTS

Moyens techniques

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Matériel pédagogique (Plots, anémomètre ...)
- Espace d'évolution permettant de répondre à la recommandation de la CNAMTS R386
- Une Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnes

Moyens d'encadrement

- Formateur en Plates-Formes Élévatrices Mobiles de personnes (P.E.M.P) ou spécialisé sur cette thématique
- Le Groupe VIVALIANS est un organisme national certifié par AFNOR sous le numéro K-50057

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émergence
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- Évaluation des compétences pour la conduite en sécurité de PEMP
- Attestation de fin de formation
- Modèle d'autorisation de conduite à compléter par l'employeur «après avoir vérifié que l'opérateur connaît les lieux et a reçu les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation»

Information complémentaire :

Une réactualisation doit avoir lieu au minimum tous les cinq ans et notamment après tout accident avec arrêt de travail



RÉAC PEMP

RÉACTUALISATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNES

PROGRAMME

RAPPEL DE CONNAISSANCES THÉORIQUES :

- Retour d'expérience sur la conduite des P.E.M.P
- Rappel des règles essentielles de responsabilité, de sécurité, de conduite, d'entretien des nacelles
- Appropriation de la nouvelle réglementation le cas échéant
- Les différents types de P.E.M.P. : classification et caractéristiques techniques
- Inventaire des accidents ou incidents rencontrés et prévention à mettre en place
- La gestion des risques liés à l'environnement et les règles de communication entre les personnes autour de la nacelle

RAPPEL DE CONNAISSANCES PRATIQUES :

- Mises en situation sur les catégories de nacelles concernées et dans les conditions habituelles de travail
- Observation des pratiques en situation : check-list de vérification, calage du véhicule, déploiement, manœuvres diverses et précautions à prendre dans l'abaque d'évolution, coordination des mouvements de la nacelle, manœuvres de sauvetage et de dépannage...
- Mise en évidence des mauvaises pratiques et corrections en conséquence

Évaluation des compétences pour la conduite en sécurité de P.E.M.P.